



COMMUNIQUE DE PRESSE DU 20 août 2026

Rentrée 2026 : le Département poursuit son engagement pour des collèges de qualité

Jean-Claude Leblois, Président du Conseil départemental de la Haute-Vienne, s'est rendu ce 20 août au collège Guy de Maupassant à Limoges pour faire le point sur les travaux réalisés durant l'été.

L'occasion de dresser un panorama plus large de l'investissement du Département dans l'ensemble de ses 34 collèges (collèges publics), compétence phare de la collectivité.

Au collège Maupassant, deux chantiers structurants pour la rentrée

Le collège Guy de Maupassant a fait l'objet, cet été, de deux opérations majeures.

La première concerne la création de deux nouveaux espaces sanitaires mixtes, en lieu et place des anciens blocs séparés filles/garçons devenus vétustes. Chacun composé de six cabines individuelles fermées toute hauteur et accessibles depuis le préau, l'un est réservé aux élèves de 6^e et 5^e, l'autre aux élèves de 4^e et 3^e. Une salle de réunion pouvant accueillir jusqu'à 19 personnes vient compléter cette opération, équipée de vidéo-projection et d'un point d'eau. Les sanitaires seront livrés dès la rentrée de septembre, la salle de réunion suivant au retour des vacances de la Toussaint. Montant de l'opération : 290 000 € TTC, confiés à sept entreprises toutes implantées en Haute-Vienne.

La seconde opération porte sur le désamiantage et la réfection complète des salles de classe du deuxième étage du bâtiment principal : sols et peintures y sont entièrement repris, à raison de sept salles et un dépôt cet été, et sept salles supplémentaires en 2027. Montant de l'opération : 200 000 € TTC.

Ces travaux s'inscrivent dans la continuité des investissements réalisés au collège Maupassant ces quatre dernières années : remplacement de pompes en chaufferie (2022), sécurisation des arbres (2023), restructuration de la salle des professeurs (2024), rénovation des sanitaires garçons et passage aux LED (2025).

Un programme de travaux dans l'ensemble des collèges de la Haute-Vienne

Au-delà de Maupassant, c'est l'ensemble du parc des collèges départementaux qui bénéficie, cet été et à l'automne, d'un programme conséquent de maintenance lourde, d'extension, de restructuration et de transition énergétique.

Plusieurs opérations s'achèveront pour la rentrée de septembre : réfection de l'étanchéité et de l'isolation de la toiture du bâtiment logement au collège Jean Baptiste Corot à Aixe-sur-Vienne (80 000 €) ; mise en conformité de la demi -pension au collège Arsène Bonneaud à Nexon (270 000 €) ; réfection des circulations et cages d'escalier au collège Anatole France à Limoges (200 000 €) ; création d'une cuisine pédagogique et réfection de la salle de sport au collège Firmin Roz à Limoges (80 000 €) ; rénovation d'un logement et reprise de charpente au collège Paul Langevin à Saint-Junien (180 000 €).

D'autres chantiers, engagés cet été, se poursuivront au-delà de la rentrée : rénovation des installations de chauffage avec gestion technique du bâtiment dans plusieurs établissements (Pierre-Mendès-France à Bessines-sur-Gartempe, Jean Rebier à Isle, Pierre-Donzelot et Bernard-de-Ventadour à Limoges, Paul-Langevin à Saint-Junien) ; réfection des façades et toitures au collège Jean Rebier à Isle (1,41 M€) ; remplacement des systèmes de sécurité incendie et de déclenchement du PPMS aux collèges Léon-Blum et Albert-Calmette à Limoges ; réfection de toiture au collège Jean Rostand à Saint-Sulpice-Laurière ; rénovation et isolation des toitures terrasses au collège Fabre-d'Églantine à Saint-Sulpice-les-Feuilles ; réfection des toitures et implantation de panneaux photovoltaïques au collège Simone-Veil à Rochechouart (400 000 €).

À cela s'ajoutent, comme chaque année, 41 petites opérations de maintenance et d'amélioration pour un montant global d'environ 650 000 €, réparties dans 14 établissements du département, à Limoges comme dans les collèges du territoire.

Au total, ce sont ainsi plus de 6,430 M€ que le Département consacre cette année à l'entretien, la rénovation et la modernisation de ses collèges.

Anticiper les fortes chaleurs dans les collèges

Face à la multiplication et à la précocité des épisodes caniculaires, le Département entend également adapter ses établissements aux nouvelles réalités climatiques. Un programme ambitieux de travaux et d'acquisition de matériels sera soumis à l'approbation des élus lors de la séance plénière d'octobre, pour une enveloppe de 1,7 M€ dont la réalisation dépendra en partie du soutien que l'État pourra apporter à la collectivité. Ce programme prévoit l'acquisition de ventilateurs, de dispositifs de rafraîchissement et de stores, ainsi que la création d'espaces de fraîcheur extérieurs, afin d'améliorer les conditions d'apprentissage et de travail des élèves comme des personnels.

« La jeunesse est grande cause départementale, son éducation et son épanouissement passent par des conditions d'accueil et d'apprentissage de qualité. » Jean-Claude Leblois.

Contact presse :

Département de la Haute-Vienne - Cécile Denis - 06 50 81 60 17 - cecile.denis@haute-vienne.fr